Mesures de sécurité : les questions à se poser pour une bonne hygiène informatique

Afin de répondre à ces questions, vous devez :

- Recenser et documenter les logiciels utilisés (nom du logiciel métier, Word, Excel, etc.) et leurs versions actuelles.
- **Identifier et évaluer les menaces potentielles** et leurs impacts sur la vie privée des personnes concernées en réalisant une analyse de risques approfondie.
- Prévoir les mesures de sécurité adaptées à ces menaces, y compris les modalités de sauvegarde et les lieux d'hébergement sécurisés. Ces mesures doivent être régulièrement mises à jour pour rester efficaces face aux nouvelles menaces.

Authentification des utilisateurs :

- Avez-vous défini un identifiant (login) unique pour chaque utilisateur afin de garantir une traçabilité précise des actions ?
- Exigez-vous des utilisateurs des mots de passe robustes, comprenant un minimum de 12 caractères, des lettres majuscules et minuscules, des chiffres et des caractères spéciaux ?
- Avez-vous mis en place une politique de renouvellement des mots de passe obligeant les utilisateurs à changer leur mot de passe après enrôlement et à intervalles réguliers (tous les 3 mois par exemple) ?
- Utilisez-vous une authentification à deux facteurs (2FA) pour renforcer la sécurité des comptes utilisateurs ?
- Avez-vous établi une procédure en cas de perte des identifiants ?
- Assurez-vous la sensibilisation et la formation des utilisateurs sur les bonnes pratiques en matière de gestion des mots de passe et de sécurité des comptes ?

Gestion des privilèges d'accès :

- Avez-vous défini différents profils d'habilitation (basés sur le principe du « moindre privilège ») en fonction des rôles et responsabilités des personnes ayant accès aux informations?
- Supprimez-vous régulièrement les permissions d'accès obsolètes pour éviter tout accès non autorisé aux informations ?
- Avez-vous rédigé et communiqué une charte informatique à tous les utilisateurs du Système d'Information (salariés, stagiaires, prestataires, etc.), détaillant les bonnes pratiques et les obligations en matière de sécurité des données ?
- Organisez-vous des formations régulières pour sensibiliser les employés à la sécurité des données et à l'utilisation des systèmes d'information ?
- Effectuez-vous des audits périodiques des privilèges d'accès pour garantir leur conformité avec la ou les politique(s) de sécurité de votre organisme ?

Sécurisation des postes de travail des utilisateurs :

- Limitez-vous le nombre de tentatives d'accès à un compte ?
- Avez-vous installé un pare-feu logiciel ?
- Utilisez-vous des antivirus régulièrement mis à jour ?
- Installez-vous sans délai les mises à jour critiques (correctifs de sécurité) pour corriger les vulnérabilités des systèmes d'exploitation et des logiciels ?
- Chiffrez-vous les données stockées sur les postes de travail, y compris les unités de stockage (disques durs externes, USB, etc.) ?
- Utilisez-vous un dispositif de verrouillage automatique de session après un bref temps d'inactivité pour éviter les accès non autorisés ?
- Effectuez-vous des audits réguliers des postes de travail pour vérifier la conformité aux politiques de sécurité et identifier les éventuelles vulnérabilités ?
- Avez-vous instauré des procédures de sauvegarde régulières des données importantes stockées sur les postes de travail pour prévenir les pertes de données en cas de panne ou d'attaque ?
- Avez-vous sensibilisé et formé les utilisateurs à l'importance de la sécurisation des données sur les appareils et supports nomades ?
- Utilisez-vous des solutions de gestion des appareils mobiles (MDM) afin de renforcer la sécurité et la conformité des appareils nomades utilisés par les employés?

Continuité de l'activité de votre organisme :

- Avez-vous prévu des moyens de sécurité pour vos sauvegardes effectuées sur un site extérieur, garantissant ainsi la disponibilité des données en cas de sinistre majeur?
- Avez-vous éventuellement mis en place un plan de continuité d'activité détaillant les procédures à suivre en cas de perturbation majeure, afin de minimiser les interruptions et de maintenir le fonctionnement des services critiques ?
- Avez-vous élaboré un plan de reprise d'activité pour restaurer rapidement les systèmes d'information et les données après un incident ?
- **Testez-vous régulièrement ce(s) plan(s)** pour vous assurer de son (leur) efficacité et pour identifier d'éventuels points d'amélioration ?
- Organisez-vous des exercices et des simulations pour préparer votre personnel à réagir efficacement en cas de crise ?

Encadrement des opérations de maintenance :

- Enregistrez-vous les interventions de maintenance dans une main courante pour assurer une traçabilité complète des actions effectuées ?
- Accompagnez-vous et supervisez-vous toute intervention des prestataires pour garantir le respect des procédures de sécurité et de confidentialité ?
- Effacez-vous les données de tout matériel (blanchir le matériel) avant sa mise au rebut pour prévenir tout risque de récupération de données ?
- Informez-vous les utilisateurs avant toute intervention sur leur poste de travail ?
- Exigez-vous des prestataires qu'ils respectent les normes de sécurité en vigueur et les clauses de confidentialité des données ?

Gestion des accès au système d'information (SI) de votre organisme et gestion des incidents :

- Avez-vous mis en place un système de journalisation des accès ?
- Avez-vous informé les utilisateurs de la mise en place de ce système de iournalisation?
- Avez-vous protégé les équipements de journalisation et les informations journalisées contre les accès non autorisés et les altérations ?
- Disposez-vous d'une procédure de gestion des incidents de sécurité incluant la détection, l'analyse et la résolution rapide des incidents ?

<u>Protection de l'accès aux serveurs, équipements de sécurité et autres unités de stockage :</u>

- Avez-vous installé des portes verrouillées pour contrôler l'accès physique aux serveurs, équipements de sécurité et autres unités de stockage ?
- Avez-vous installé des alarmes anti-intrusion pour détecter et prévenir toute tentative d'accès non autorisé ?
- Vérifiez-vous périodiquement les systèmes de sécurité pour vous assurer de leur bon fonctionnement et de leur efficacité ?
- Utilisez-vous des dispositifs de surveillance vidéo pour surveiller et enregistrer les zones sensibles (exemple : salle serveurs) ?
- Effectuez-vous des audits de sécurité réguliers pour identifier et corriger les éventuelles vulnérabilités dans vos systèmes de protection ?

Protection du réseau informatique interne :

- Avez-vous limité les flux réseau au strict nécessaire ?
- Avez-vous sécurisé les accès distants des appareils informatiques nomades par VPN pour garantir la confidentialité et l'intégrité des communications ?
- Utilisez-vous le protocole TLS avec une clé d'au moins 128 bits pour protéger les services web et garantir des connexions sécurisées ?
- Avez-vous mis en œuvre le(s) protocole(s) de sécurité (WEP2, WEP3, etc.) pour les réseaux Wifi?
- Chiffrez-vous toutes vos données (au repos et en mouvement) ?
- Avez-vous mis en place une politique de gestion des accès Wifi?
- Utilisez-vous des solutions de détection et de prévention des intrusions (IDS/IPS) ?
- Avez-vous mis en place des politiques de segmentation du réseau pour isoler les systèmes et limiter les impacts en cas de compromission d'une partie du réseau ?

Sécurisation des serveurs et des applications :

- Avez-vous adopté une politique de mot de passe administrateur rigoureuse ?
- Avez-vous installé un pare-feu logiciel sur chaque serveur ?
- Utilisez-vous des antivirus régulièrement mis à jour ?
- Installez-vous sans délai les mises à jour critiques (correctifs de sécurité) pour corriger les vulnérabilités des systèmes d'exploitation et des logiciels ?
- Chiffrez-vous les données stockées sur les serveurs et les applications pour protéger la confidentialité des informations ?
- Effectuez-vous des audits de sécurité réguliers pour identifier et corriger les éventuelles vulnérabilités dans vos serveurs et applications ?
- Avez-vous mis en place des politiques de mise à jour et de sauvegarde régulières des données stockées sur les serveurs et les applications pour éviter les pertes en cas de défaillance ?
- Formez-vous régulièrement vos administrateurs système aux meilleures pratiques en matière de sécurité des serveurs et des applications ?
- Avez-vous mis en place des politiques de mise à jour et de sauvegarde régulières des équipements de sécurité ?

Gestion des archives :

- Avez-vous mis en œuvre des modalités d'accès spécifiques (habilitations restreintes, bases de données séparées, etc.) pour protéger les données archivées et en garantir la confidentialité ?
- **Détruisez-vous les archives de manière sécurisée**, en suivant des procédures strictes pour éviter toute récupération non autorisée des données ?
- Disposez-vous d'un plan de conservation des archives détaillant les durées de conservation des différentes catégories de données et les conditions de leur destruction ?
- Avez-vous mis en place des politiques de gestion des archives pour garantir l'intégrité, la confidentialité et la disponibilité des données archivées ?

Échanges avec les autres organismes :

- Chiffrez-vous les données sensibles avant leur envoi par tout canal de communication pour garantir leur confidentialité et leur intégrité durant le transit ?
- Transmettez-vous le code secret de déchiffrement dans un envoi distinct et via un canal différent pour renforcer la sécurité des échanges ?
- Avez-vous mis en place des politiques de gestion des échanges de données ?
- Sensibilisez-vous et formez-vous régulièrement les employés aux bonnes pratiques de sécurité concernant les échanges de données avec des organismes externes ?
- Avez-vous établi des accords de confidentialité et de traitement des données avec les organismes partenaires pour garantir le respect des obligations légales et des bonnes pratiques en matière de protection des données ?

Relations avec les prestataires informatiques (si concerné) :

- Avez-vous prévu une clause spécifique de confidentialité dans tous les contrats de sous-traitance ?
- Avez-vous vérifié que les garanties annoncées par les prestataires étaient effectives (audits de sécurité, visites sur site, contrôles réguliers, etc.) ?
- Avez-vous prévu des conditions de restitution et /ou de destruction des données dans les contrats de sous-traitance ?
- Établissez-vous des rapports périodiques avec les prestataires pour suivre les performances, les incidents de sécurité et les mesures correctives mises en œuvre ?